



Le Parc naturel régional du Marais poitevin

Réécriture du Document d'Objectifs

Groupe de travail « hydraulique »



24/01/2019





Objectifs de la réunion

- I. Rappel de la procédure de réécriture du DOCOB et RAMSAR
- II. Synthèse du diagnostic biologique lié aux milieux aquatiques
- III. Enjeux suites aux réunions 2016
- IV. Et comment mettre du lien avec les politiques de l'eau SAGE / CTMA / PAPI / règlements d'eau / contrat marais



Les biens des personnes, les usages humains ne sont pas abordés



Données issues de l'OPN
et partenaires



Une autre vie s'invente ici





Directive sur les Habitats



33 habitats dont 4 prioritaires



Directives sur la Faune et la Flore (A2 et A4 DH – A1 DO)



10 sp
d'insectes



23 sp de
mammifères



55 sp
d'oiseaux



1 sp
floristique



9 sp de
poissons



1 sp de
mollusque

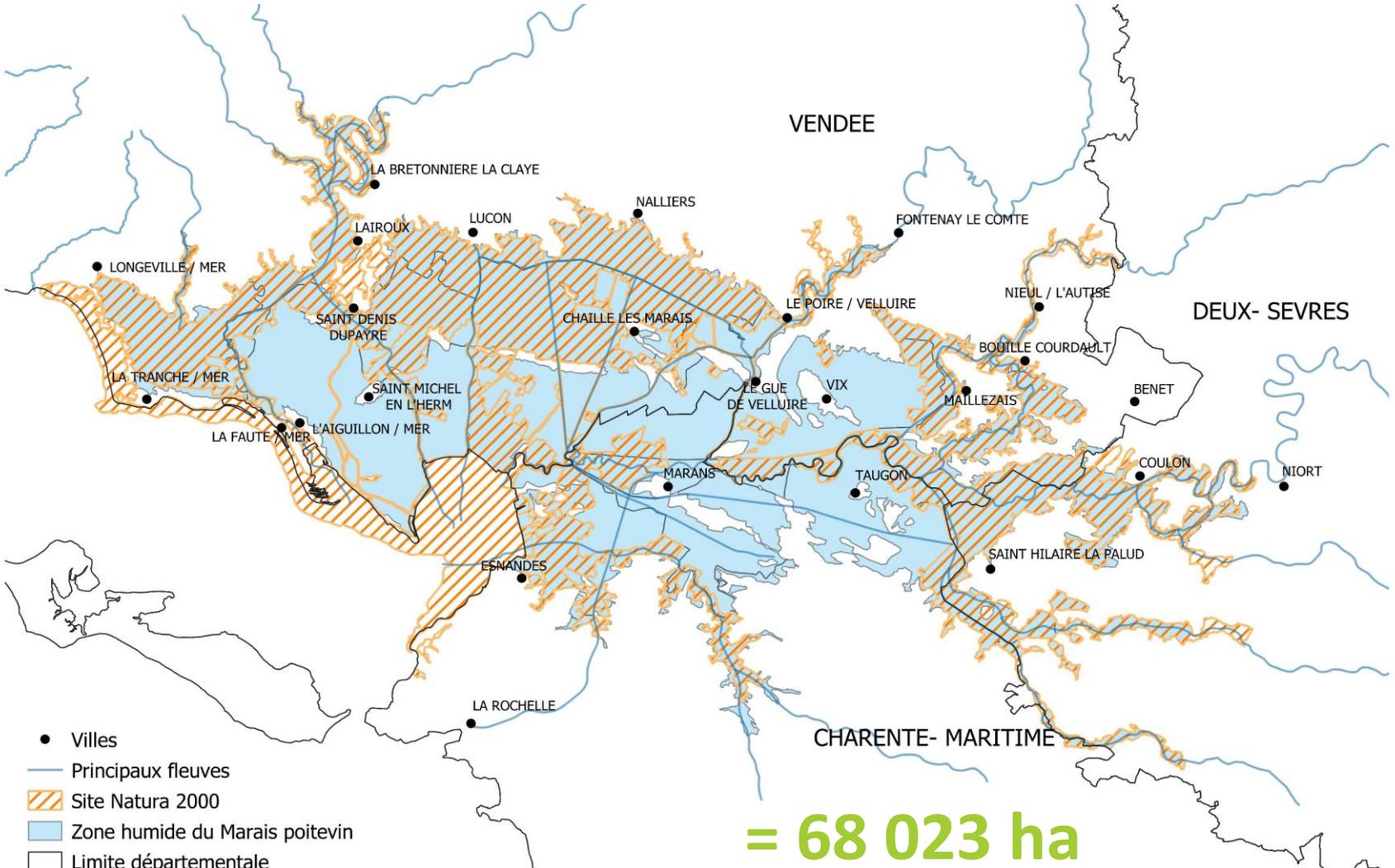


13 sp
amphibiens /
reptiles



Site Natura 2000 = ZPS + ZSC

Site Natura 2000 du Marais Poitevin



Source : DREAL/ Réalisation : PNR du Marais poitevin, décembre 2018

0 5 km

NATURA 2000

Une autre vie s'invente ici





Un site Natura 2000



Site d'intérêt européen pour la préservation des habitats et des espèces des directives européennes intégrant les activités humaines

1 document d'objectifs qui prévoit des actions à engager

1 comité de pilotage présidé par le préfet de la région Poitou- Charentes et depuis 2012, le directeur de l'EPMP

Des outils contractuels :

- Améliorer la connaissance = OPN Marais poitevin
- Contrat Natura 2000 « agriculteur » = MAEC
- Contrat Natura 2000 « non agriculteur »
- Charte Natura 2000

Un outil réglementaire : Etude d'incidences

Des outils liés à d'autres politiques : SAGE / CTMA (CREZH), programmes de préservation (RNN – RNR, PNA, etc), etc.



Historique



2003 : premier DOCOB, rédigé par le PNR

2004 à aujourd'hui : animation DOCOB PNR

2012 : EPMP Opérateur Natura 2000, PNR animateur

2014 – 2016 : évaluation DOCOB

2016 : réunions : groupe « biodiversité », agriculture et hydraulique pour cerner les grands enjeux du prochain docob.

**2018-2019 : convention EPMP-PNR : réécriture du DOCOB,
Procédure d'obtention du label Ramsar**

**12
comités
de
pilotage**



Contenu d'un document d'objectifs

Document administratif normalisé, composé de :

Diagnostic de territoire

- biologique : évaluation 2016 + données OPN
- gestion de l'eau
- socio économique : agriculture, tourisme, évolution de l'urbanisation, chasse, pêche, etc.
-

Enjeux biologiques

Objectifs de conservation

Fiches actions / calendrier



Un nouveau DOCOB :



- Resserré sur des objectifs précis et opérationnels
- Dans lequel les acteurs du territoire sont valorisés
- Aller plus loin que le 1^{er} docob, mieux s'articuler avec les autres programmes :
 - CTMA, PAPI, Contrat de marais, SAGE, SCOT, PLUi, Plan de gestion du Parc Naturel Marin, etc.



Procédure : 5 groupes techniques pour partager le diagnostic, définir les objectifs et les mesures



Septembre 2018 – juin 2019

- Biodiversité : gestion, suivi, acquisitions, etc.
- Agriculture
- Hydraulique / milieux aquatiques
- Littoral
- *Tourisme / activités plein air*



Procédure complémentaire



2 groupes : (novembre 2018 – juin 2019)

- Education Environnement et Développement Durable

Que peut apporter EEDD à Natura 2000 ?

- Communication (sur inscription) : comment s'approprier Natura 2000 ?

Sujets transversaux abordés dans tous les groupes :

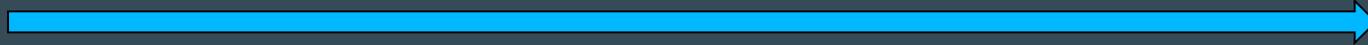
Ramsar

Règlementation, aménagement, urbanisme, etc.

Lien autres programmes : PAPI, SAGE, etc.



Calendrier DOCOB 2018 - 2019



09/2018

C
o
p
i
l

Phase 1 : Etat des lieux et diagnostics du site Natura 2000 (biologique et socio-économique).

03/2019

C
o
p
i
l

Phase 3 : Définition des mesures de gestion de toutes natures (cahiers des charges, charte Natura, programme d'actions, etc.)

09/2019

C
o
p
i
l

Phase 4 :
Validation

12/ 2019

C
o
p
i
l

Phase 2 : définition des enjeux et objectifs

Groupes de travail
Rencontres individuelles
Information publique
Lettre Natura 2000
...



QU'EST CE QUE LA CONVENTION DE RAMSAR ?



Traité intergouvernemental adopté le 2 février 1971 dans la ville iranienne de Ramsar

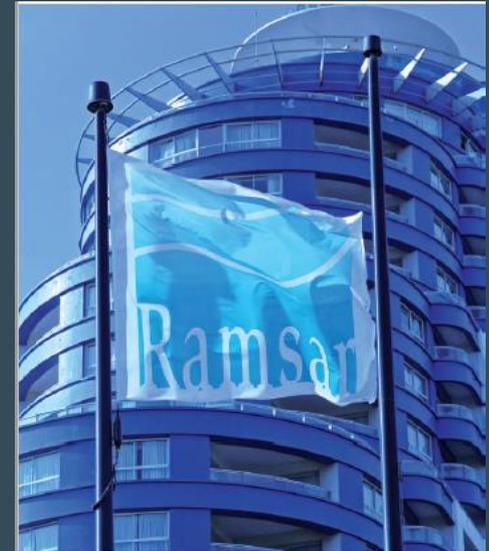
Objectif : « la conservation et la gestion rationnelle des zones humides et de leurs ressources »

Volonté des élus de classer le territoire

Charte PNR

Bureau du PNR Marais poitevin du 6 octobre 2017

Comité pilotage Natura 2000 en 2017 et 18 juin 2018

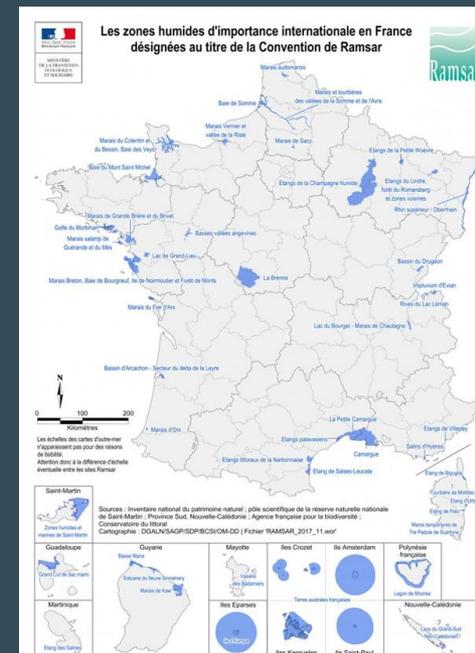




LE LABEL RAMSAR SUR LE MARAIS POITEVIN ?

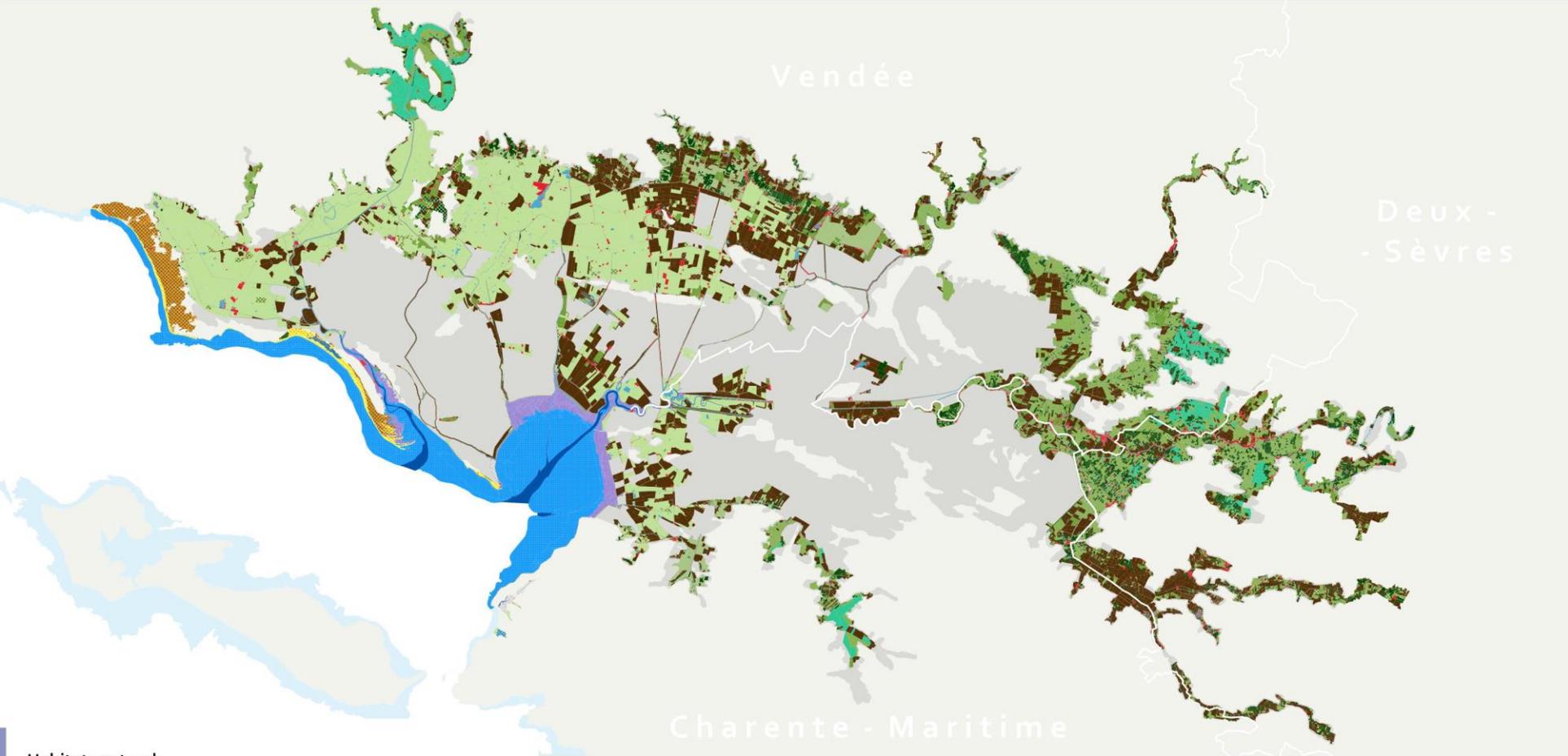


- Label de reconnaissance de l'importance mondiale :
 - > récompense et valorise les actions de gestion durable
 - > encourage ceux qui les mettent en œuvre à les poursuivre.
- S'appuie sur les protections existantes:
n'est pas une réglementation supplémentaire
- Démarche volontaire basée sur des critères écologiques dont le marais réponds
- Création d'un comité de suivi





II. Synthèse du diagnostic biologique lié aux milieux aquatiques



Habitats naturels

- | | | |
|--|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> Ancien marais salant Bassin ostrécicole Boisement humide Chênaie atlantique mixte à Jacinthe des bois Culture Dépression intradunale humide Dune embryonnaire et mobile Dune fixée Espace artificialisé Estuaire Forêt de feuillus mélangés d'arrière-dune Forêt de Pins maritimes et de Chênes verts Frênaie-chênaie sub-atlantique des vallées à primevère Friche | <ul style="list-style-type: none"> Fruticée Jachère Lagune Lagune et roselière de pourtour Magnocariçaie Mégaphorbiaie Pelouse sèche sur calcaire Peupleraie Plage de sable et végétation des laisses de mer Plantation de feuillus, pépinière Prairie améliorée Prairie hygrophile système doux Prairie mésohygrophile à hygrophile système eu-saumâtre | <ul style="list-style-type: none"> Prairie mésohygrophile à hygrophile système subsaumâtre Prairie mésohygrophile système doux Prairie mésophile Réseau hydrographique et point d'eau Roselière à Baldingère Roselière à Phragmites Sable et vase soumis aux marées Saulaie de panne humide Slikke, Schorre et fourrés atlantiques Tourbière alcaline Végétation des bordures de routes, de canaux, de digues Verger Vigne |
|--|--|--|



Evolution des habitats :

Habitats	2005	2014	Evolution
Boisements humides	2 155	2 360	+ 9.48
Cultures	15 039	14 964	-0.49
Friche	438	380	-13.25
Prairie des sols doux	4817	4 968	+3.13
Prairies saumâtres	18645	19 151	+2.71
Dunes embryonnaire et mobile	159	159	+0,05
Dune fixée	179	181	+0.99
Lagune + roselière de pourtour	52	52	0
Milieu urbanisé	1 089	1 237	+13,60
Peupleraie	1 609	1 544	-4,09
Réseau hydrographique et point d'eau	1 467	1 544	+5.24

Les Prairies subsaumâtres

Intérêts faunistiques :

- Guifette noire*
- Barge à queue noire*
- Chevalier gambette*
- Brochet*
- Pélodyte ponctué*
- Tarier des Prés*
-

Intérêts floristiques :

- Renoncule à feuille d'Ophioglosse*
- Gratiolle officinale*, etc
-

Intérêts habitats :

- Prés salés atlantiques 1410
- Végétation pionnière 1310
- Fourrés de tamaris 91D0

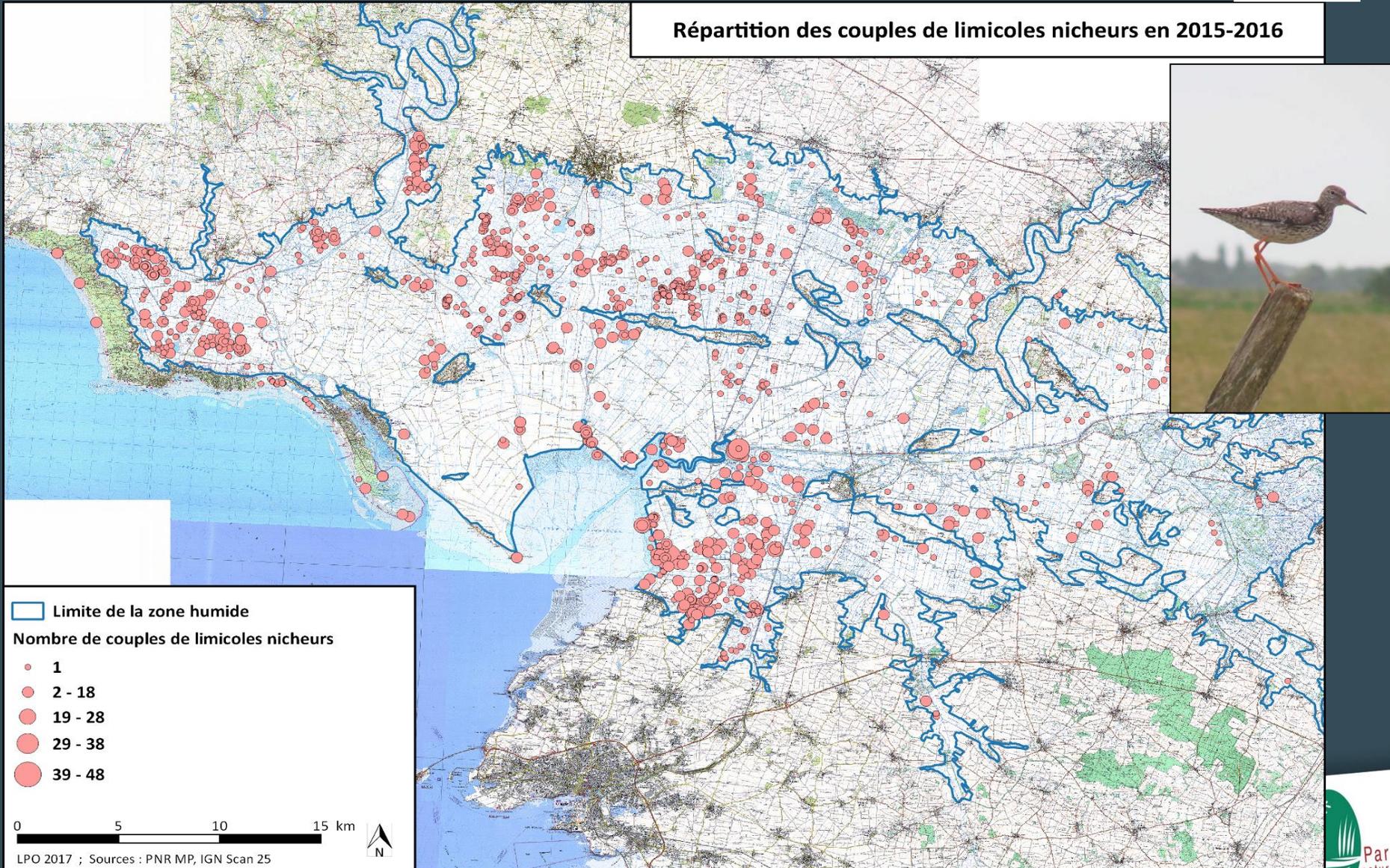
Enjeux de conservation :

- maintien des parties basses en eau (hiver / printemps)
- maintien des prairies par pâturage extensif (chargement, parasitisme, date fauche, amendement, etc.)





Répartition des couples de limicoles nicheurs en 2015-2016





Les Prairies des marais bocagers, doux

Intérêts faunistiques :

- Brochet*
- Cuivré des marais*
- Rosalie des alpes*
- Vertigo moulinsiana

Intérêts floristiques :

- Fougère des marais

Intérêts Habitats :

- Prairies humides atlantiques
Cor. 37.2; 37.7
- Alignements de frênes
et peupliers Cor. 84.1

Enjeux de conservation :

- maintien des niveaux d'eau hauts
(hiver / printemps) et decrue
- maintien des prairies par pâturage
extensif (chargement, parasitisme,
etc.)
- maintien de la trame arborée et du
réseau hydraulique



Les Boisements Humides

Intérêts faunistiques :

- Ardéidés nicheurs*
- Loutre *
- Grenouilles brunes*
- Rosalie des Alpes*
- Barbastelle d'Europe*



Intérêts floristiques :

- Hottonie des marais



Intérêts habitats :

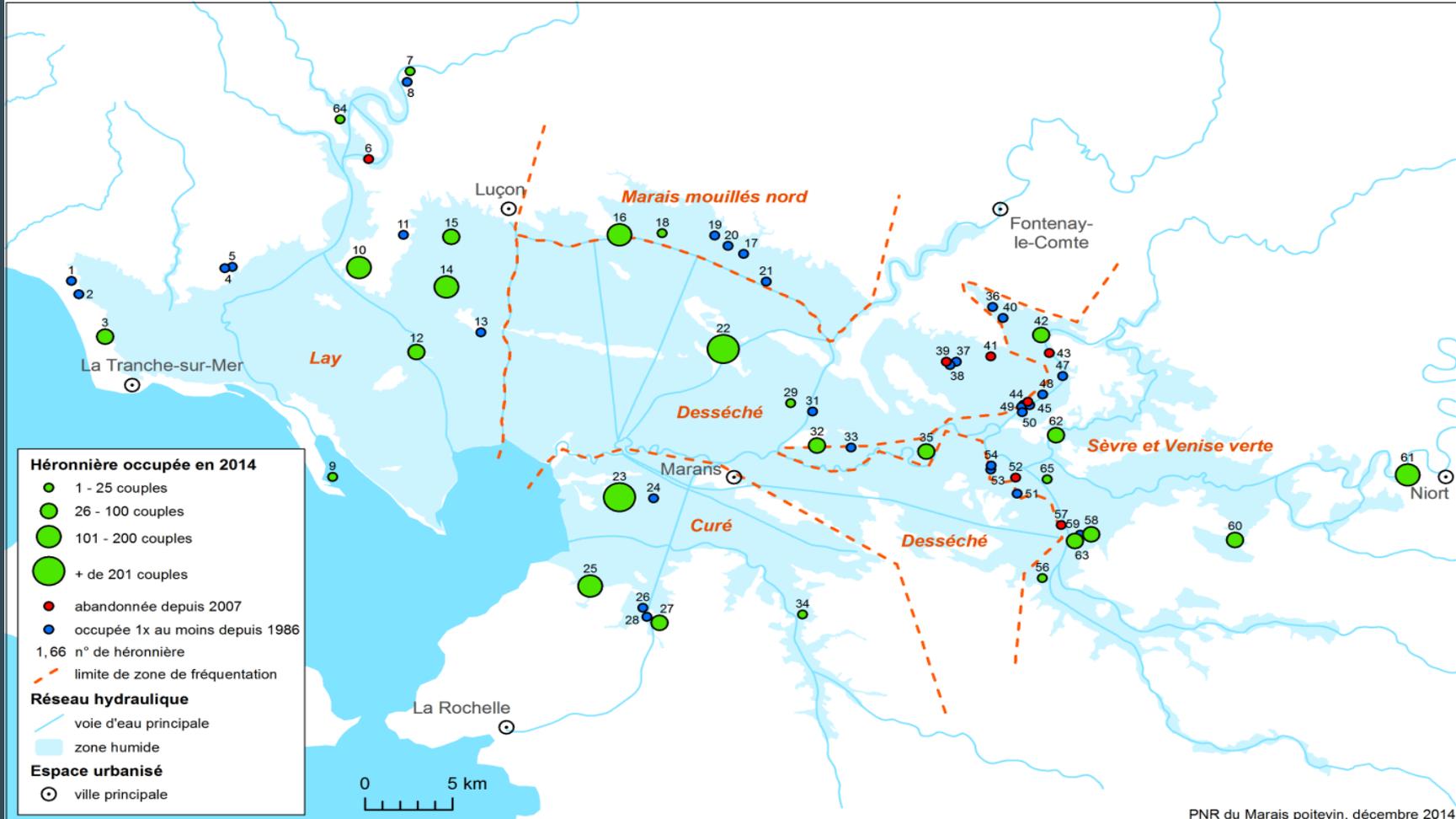
- Aulnaie frênaie 91 E0
- Saulaie 91 E0

Enjeux de conservation :

- présence d'eau (gestion décrue)
- présence d'arbres sénescents
- évolution libre
- tranquillité



Héronnières du Marais poitevin de 1986 à 2014



+ 4 récentes : Sainte-Radegonde des Noyers, Marans, boisement
Doix les Fontaines et le Mazeau



Lagunes / zones de prélèvements



Intérêts faunistiques :

- Anatidés et limicoles hivernants*
- Limicoles nicheurs (Avocette élégante)

Intérêts Habitats :

- Lagune en mer à marée 1150
- Dépressions intradunales 2190
- Canaux et fossés 3150
- Végétations pionnières subhalophiles

Enjeux de conservation:

- dynamique hydro-sédimentaire
- Salinité ou non
- Maintien de l'eau en hiver au début de l'été
- Tranquillité / îlots

Intérêts faunistiques :

- Oiseaux d'eau nicheurs et alimentation*
- Odonates : Agrion de mercure*, Cordulie à corps fin*
- Vertigo des Moulins
- Brochet* / Anguille*
- Poissons migrateurs*
- Amphibiens*
- Musaraigne aquatique*
- Campagnol amphibie*
- Murin de daubenton*

Intérêts floristiques :

- Végétation aquatique
- Marsilée à 4 feuilles*

Intérêts Habitats :

- Canaux et fossés 3150
- Rivières 3260, 3270
- Mares 3170, 3140
- Sources

Cours d'eau, Réseau hydraulique, mares, plans d'eau, sources etc.

Enjeux de conservation:

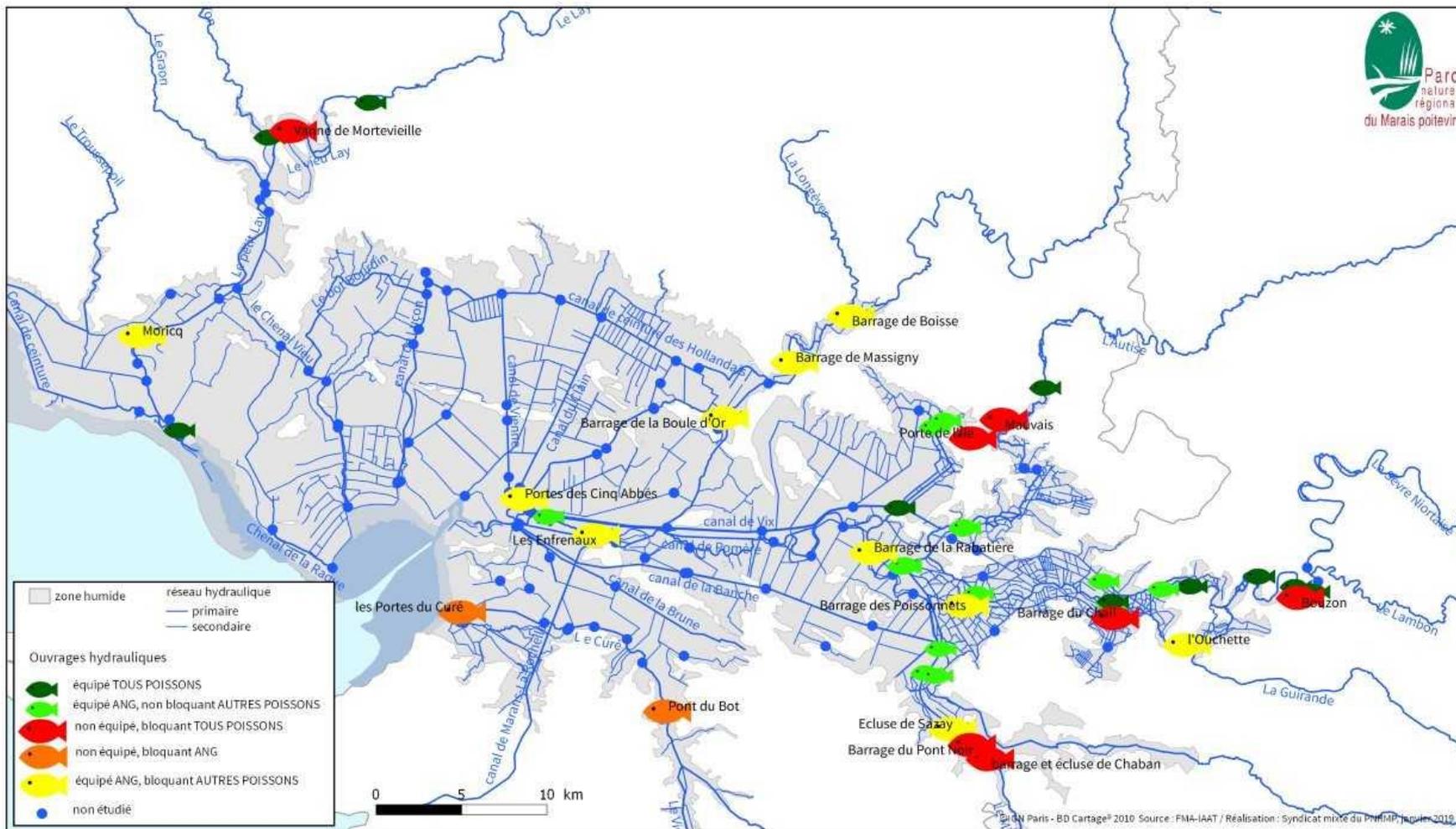
- maintien du réseau, (entretenir ou pas entretenir)
- libre circulation de l'eau et des espèces
- qualité et quantité d'eau ajustées en fonction des saisons (marnage)
- gestion douce du soutien d'étiage
- gestion de la décrue
- maintien des berges et de la végétation

Classement des cours d'eau pour les poissons migrateurs dans le bassin versant du Marais poitevin

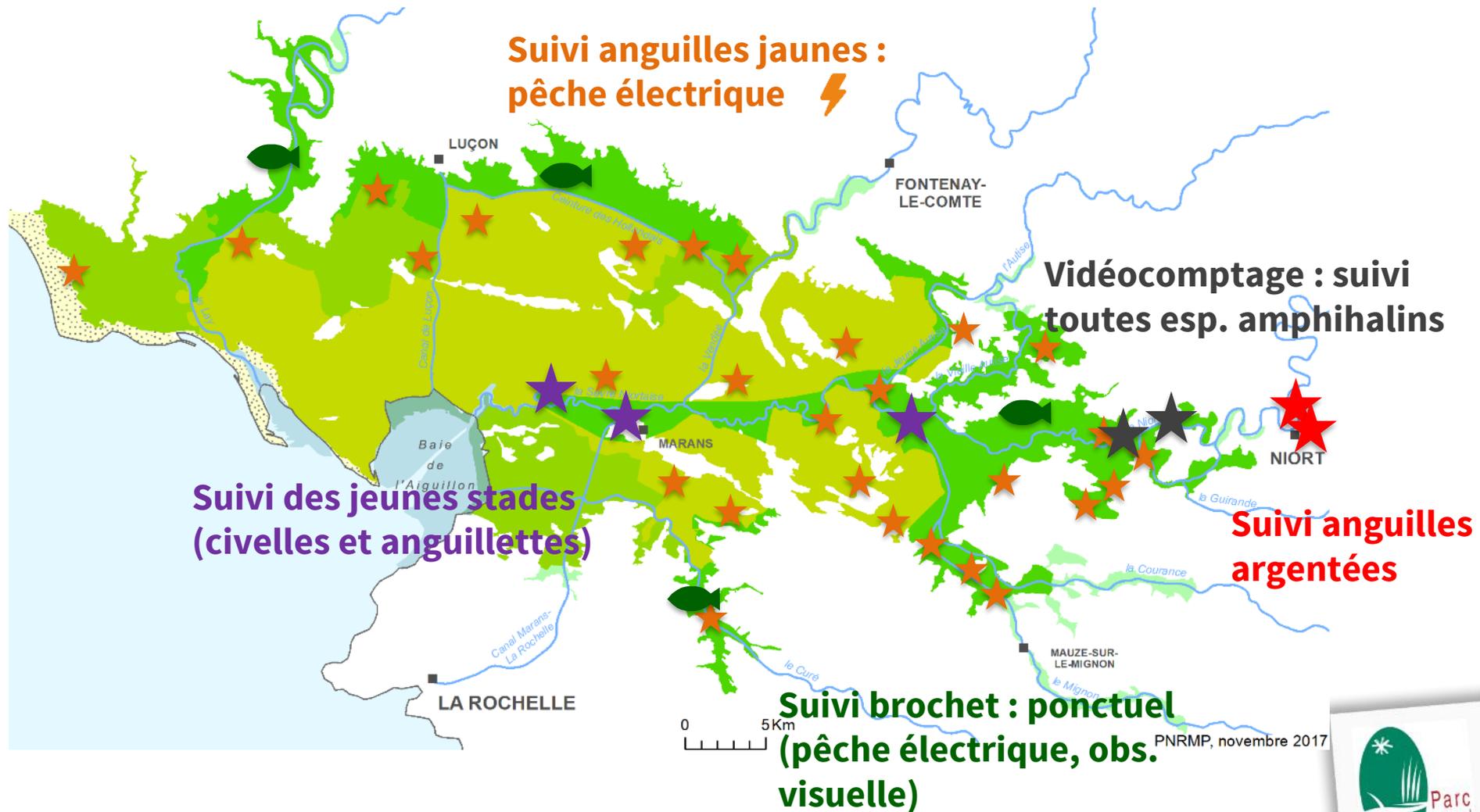
L214-17 liste 2



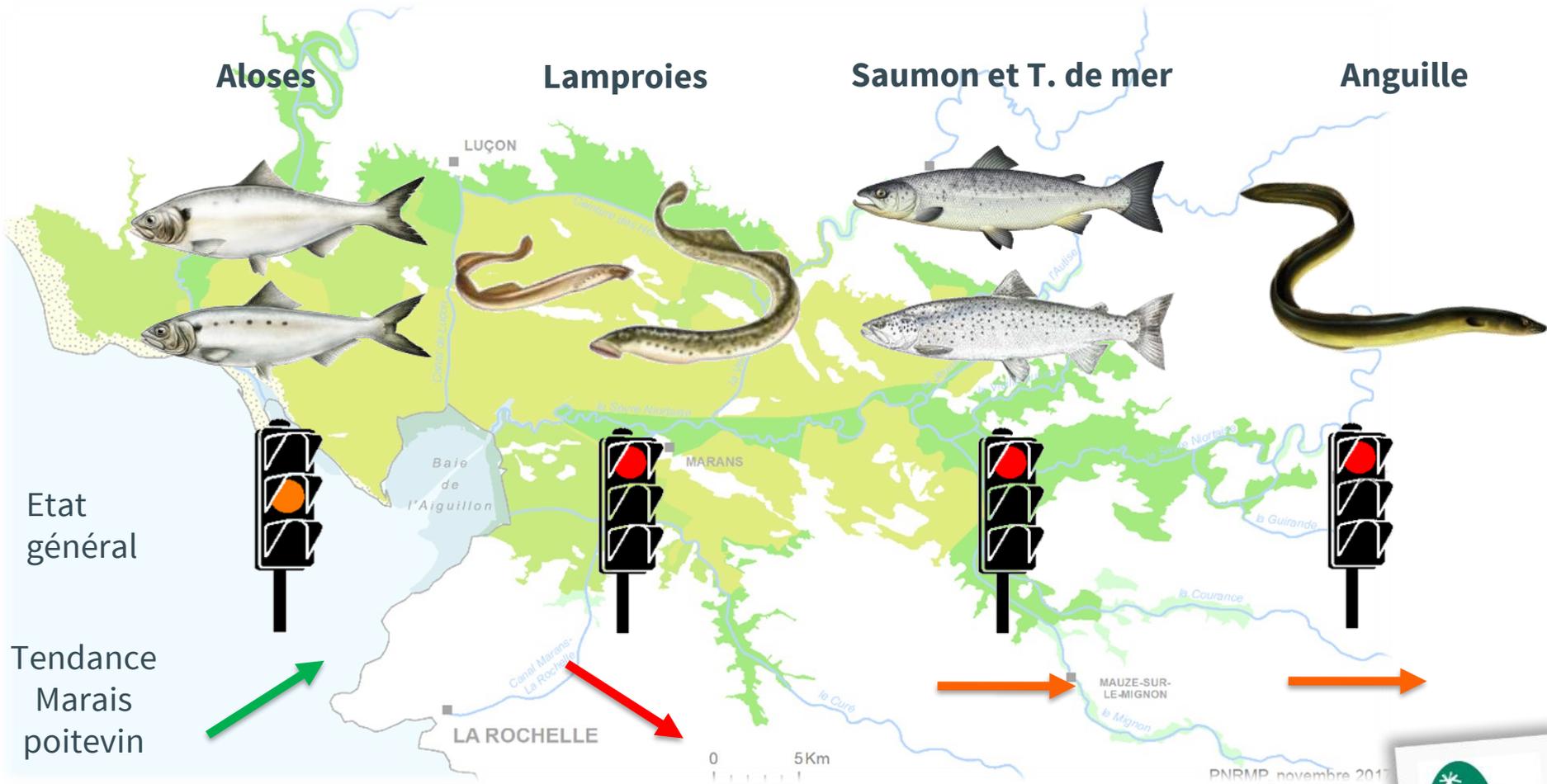
Etat des ouvrages hydrauliques vis à vis de la continuité écologique



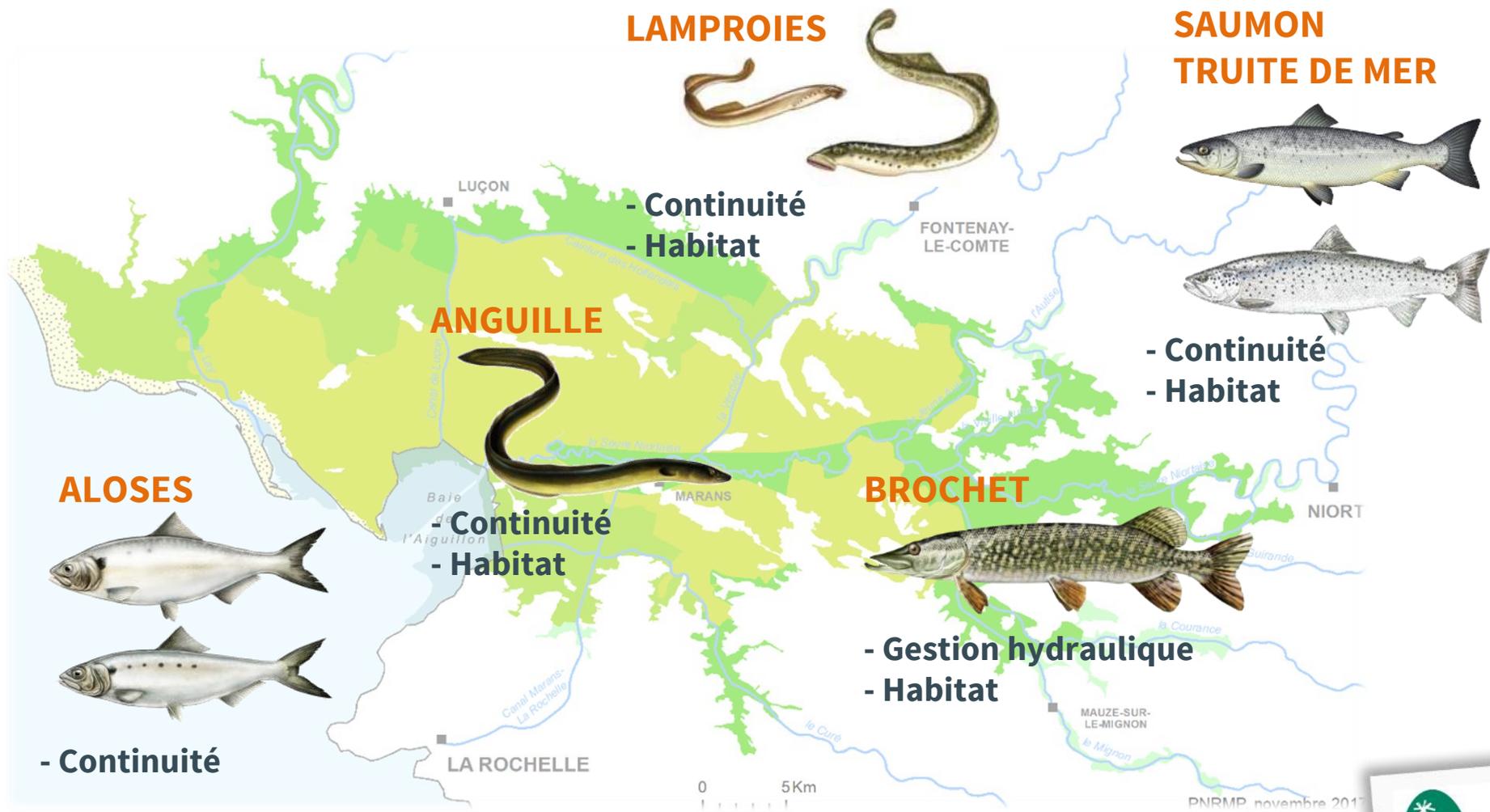
< Suivis piscicoles : base de l'acquisition de connaissance



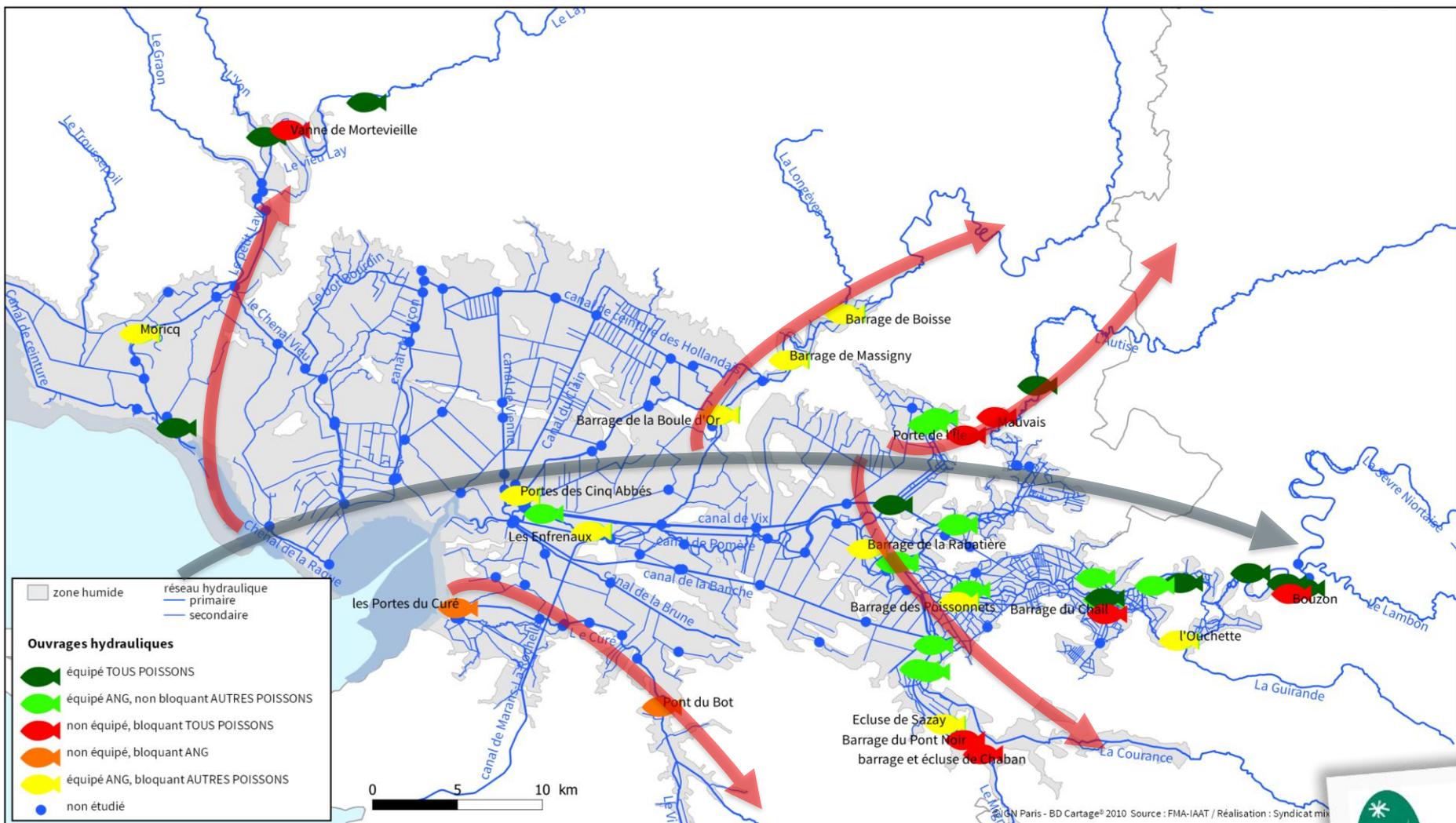
< Tendance d'évolution des espèces



< Problématique par espèces



< Etat des ouvrages vis-à-vis de la continuité écologique



Roselières, mégaphorbiaies, cladiaies,

Intérêts faunistiques :

- Vertigo des moulins*
- Bruant des roseaux
- Busards des roseaux*
- Rousserolle turdoide*
- Cuivré des marais*
- Gorgebleue à miroir*

Intérêts floristiques :

- Grande pimprenelle

Intérêts Habitats :

- Mégaphorbiaies 6430
- Bas marais alcalins 7210 7330

Enjeux de conservation:

- conservation des habitats naturels
- maintien d'une gestion saisonnière de l'eau
- maintenir la dynamique végétale à l'état herbacé

Habitats côtiers

Les Vasières, Prés salés, Estran et Lagune

Intérêts faunistiques :

- Limicoles hivernants*
- Anatidés : Tadorne de Belon*
- Phragmite aquatique*

Intérêts floristiques :

- Cœnanthe de Foucault*

Intérêts Habitats :

- Vasières 1310, 1320
- Prés salés 1330
- Fourrés 1420
- Estran rocheux 1170

Enjeux de conservation :

- conservation d'une zone importante d'alimentation pour les oiseaux migrateurs et hivernants
- maintien des habitats naturels
- maintien du rôle de nourriceries à poissons
- maintien des liens baie / marais (prairies, réseau hydraulique, etc.)
- maintien tranquillité



Impacts Espèces Exotiques Envahissantes

Ragondin

Rat musqué

Ecrevisse de Louisiane

Jussie

.....

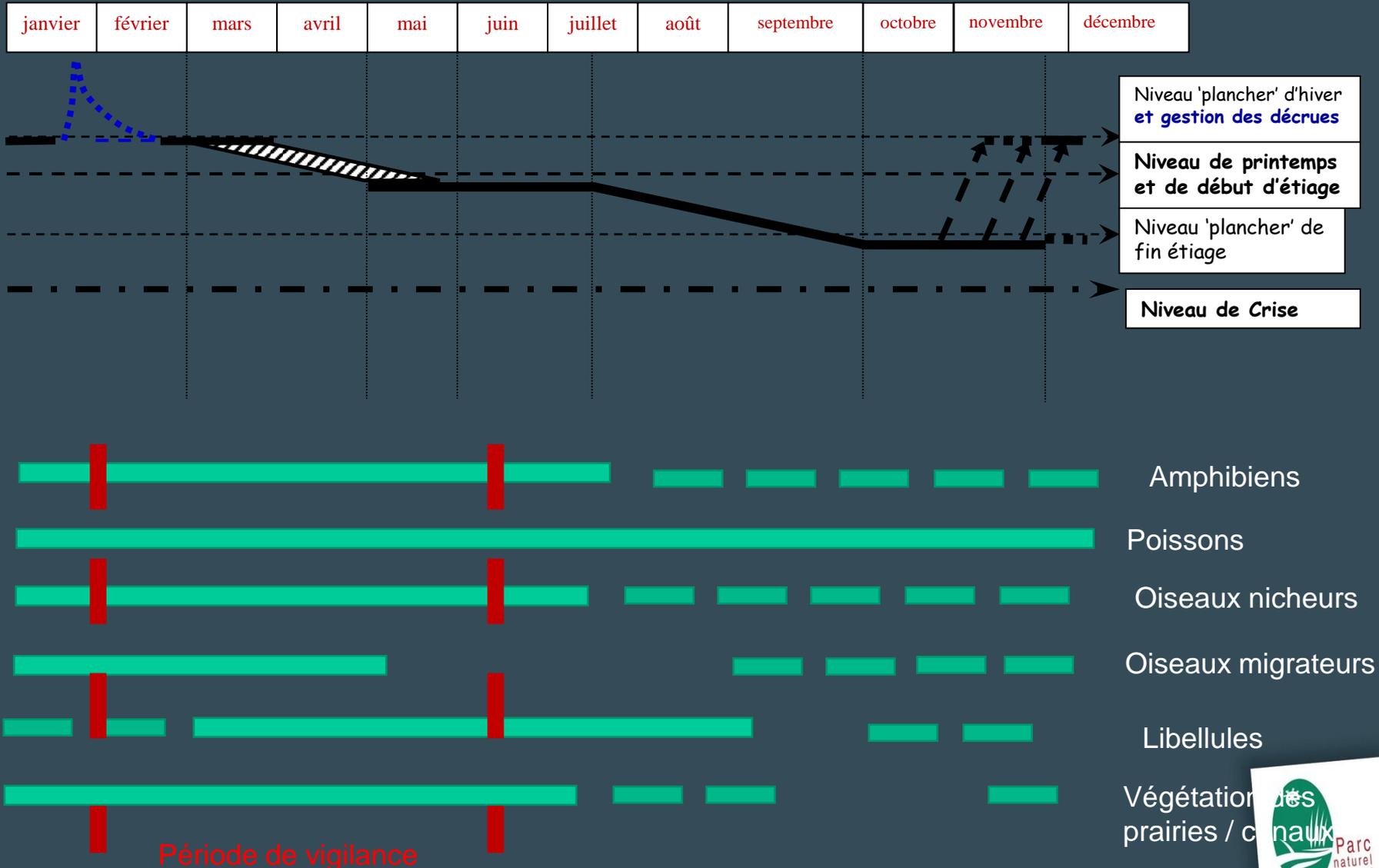
Impact direct : consommation végétation /
prédation / / berges

Impact indirect : dégradation qualité eau

Moyen de lutte difficile à mettre en œuvre / lien autres programmes



Principe de gestion répondant aux enjeux biodiversité





III Hiérarchisation des enjeux

1 – Tableau des espèces

Evaluation docob actualisé

2 – Tableau des Habitats



Hiérarchisation des enjeux

Méthode nationale (en réflexion)

1 - Définir la responsabilité du Marais poitevin pour les habitats et espèces d'intérêt communautaire

3 critères : vulnérabilité, représentativité, fonctionnalité

2 – Définir les objectifs d'actions en lien avec les facteurs d'influences (naturels ou anthropiques)



Enjeux majeurs issus de la réunion de 2016 avec les syndicats hydrauliques (EPMP)



- Prise en compte de Natura 2000 dans les autres démarches : SAGE, CTMA, PAPI, GEMAPI
- Entretien et travaux sur le linéaire, cahier des charges pour tenir compte de N2000, mais aussi de la sécurité des ouvrages
- Gestion des niveaux d'eau par rapport aux périodes et sensibilité du milieu (*gestion décrue, hiver/printemps*)
- Gestion du linéaire : arbres, roselières ...
- Continuités, corridors, trame verte et bleue
- Plus-value des travaux pour la biodiversité
- + réflexions Natura : gestion qualitative et quantitative de l'eau



Enjeux majeurs issus des réunions de 2016 avec les naturalistes (EPMP)



- élevage extensif pour le maintien des prairies
- importance des micro-habitats : boisements, coteaux calcaires, roselières, mégaphorbiaies, littoral ...
- gestion des niveaux d'eau favorable aux milieux humides
- continuités écologiques (Trame verte et bleue, continuité des habitats, corridors biologiques)
- lien avec tourisme / activités de plein air



Enjeux majeurs issus à la réunion de 2016 avec les chambres d'agriculture (EPMP)



- élevage, valorisation des pratiques/N2000
- projet de territoire, produit et protège
- communication positive
- continuités, corridors, trame verte et bleue



Actions sur l'eau bien cadrées

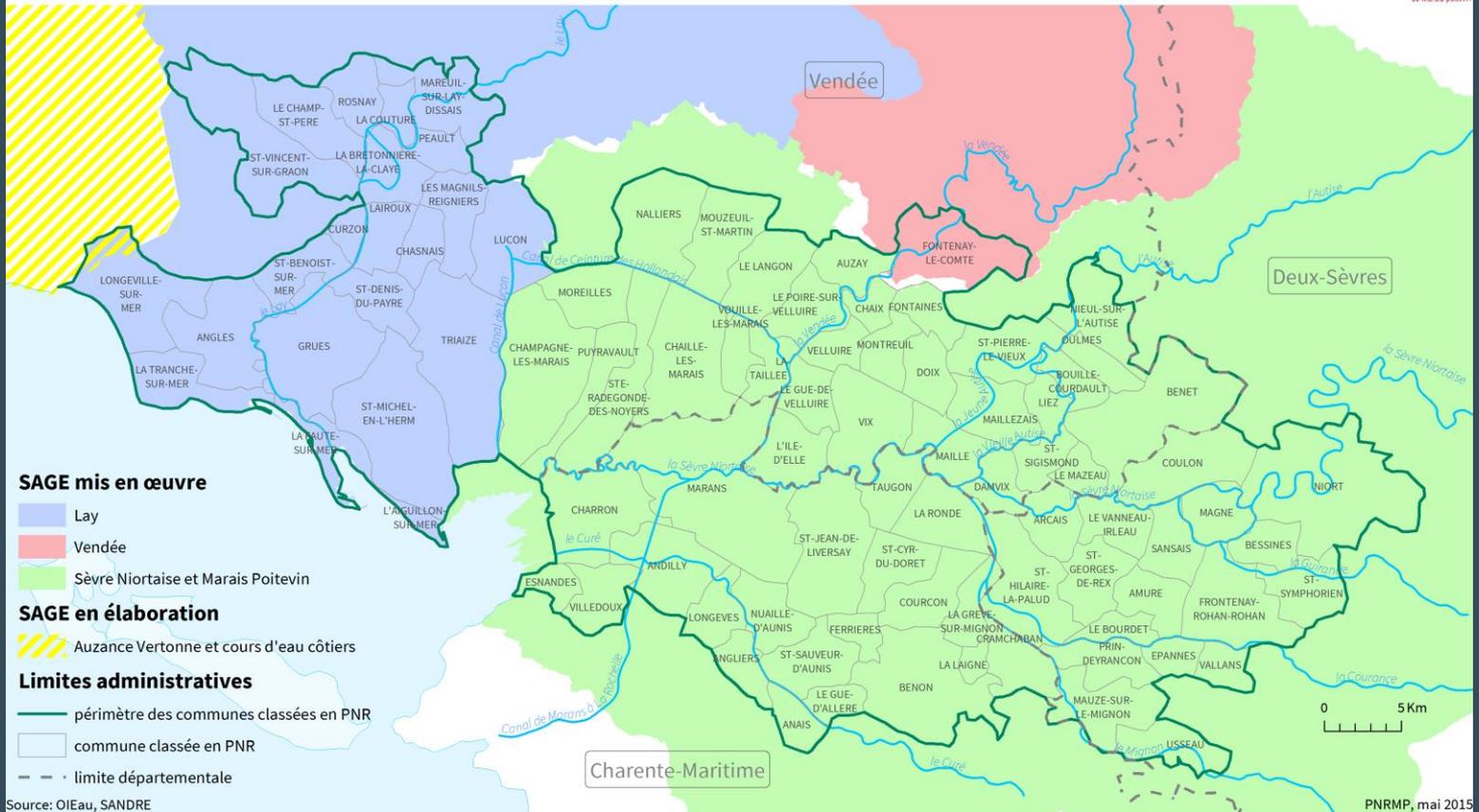
- 3 SAGE
- PAPI
- CTMA
- Règlement d'eau / Contrats de marais

Sont ils déjà Natura compatibles ?

Comment les rendre Natura 2000 compatibles ?



SAGE du Marais poitevin en 2015



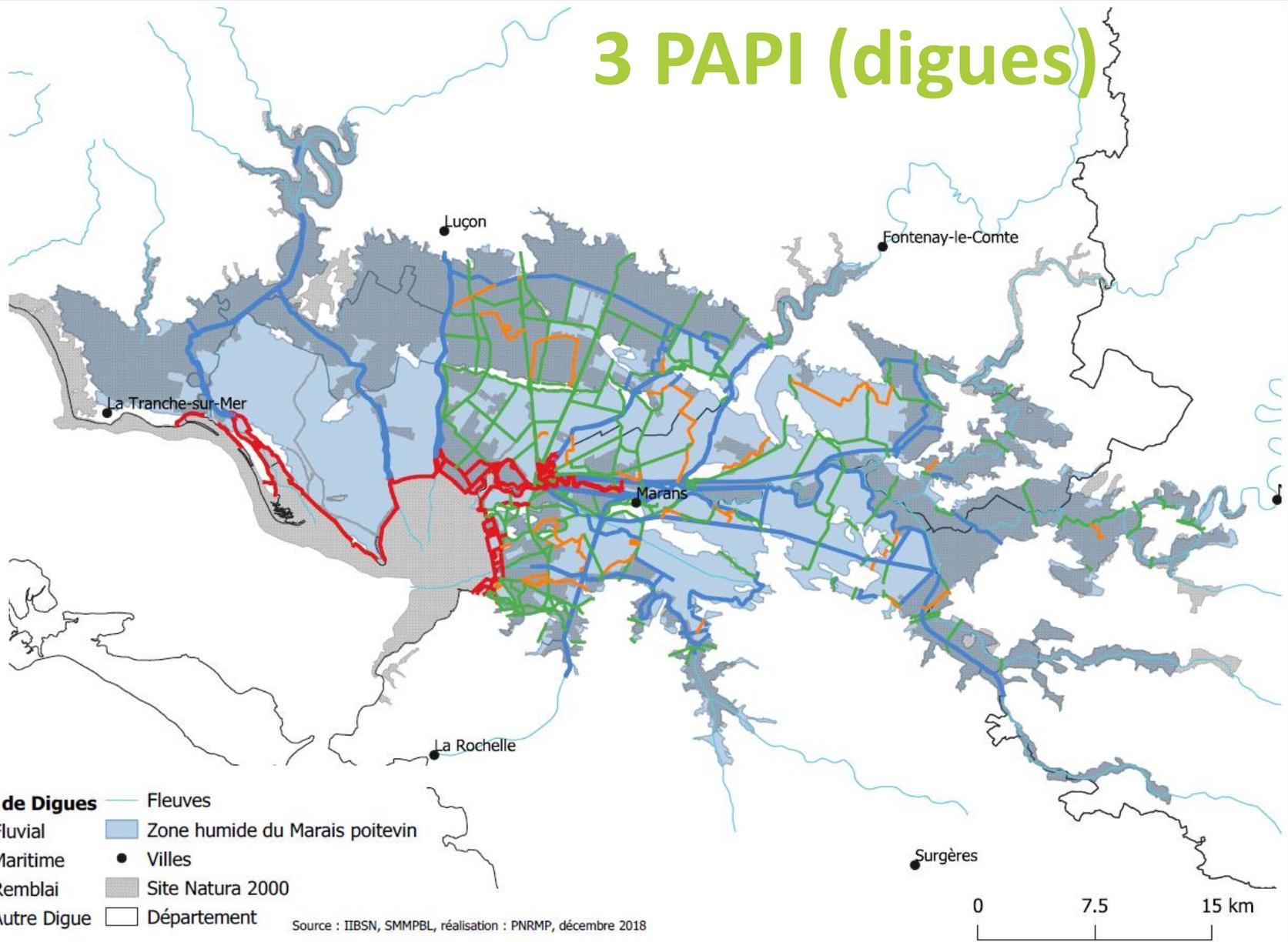
Comment mieux les articuler avec Natura 2000 ?

Cohérence des objectifs SAGE / Docob

Enjeux qualité et quantité
Gestion de l'eau



3 PAPI (digues)



Comment Natura peut accompagner les PAPI ?

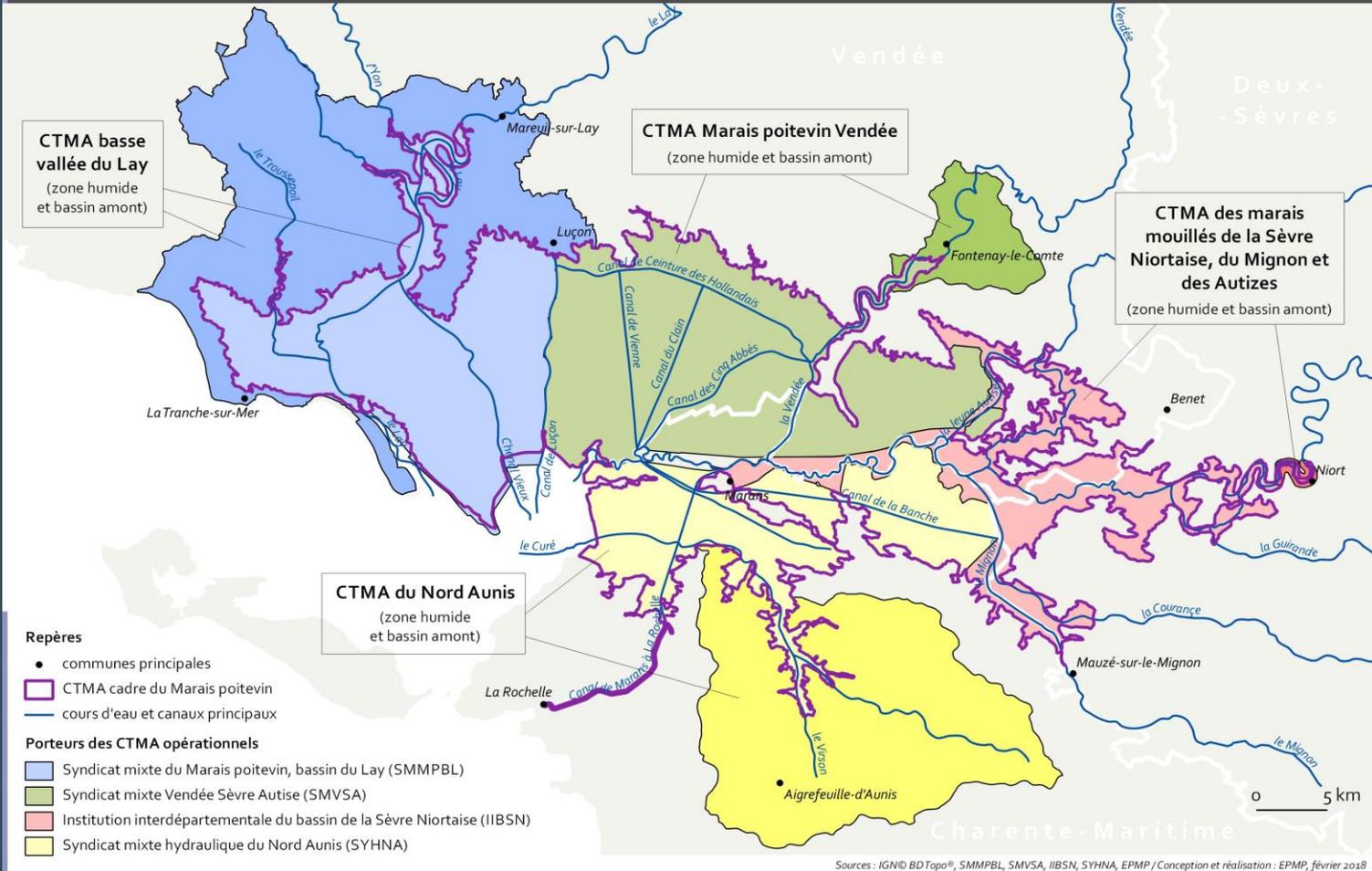
Une autre vie s'invente ici



CTMA

Périmètre des CTMA du Marais poitevin (zone humide et bassins amonts)

Le CTMA cadre et les 4 CTMA opérationnels



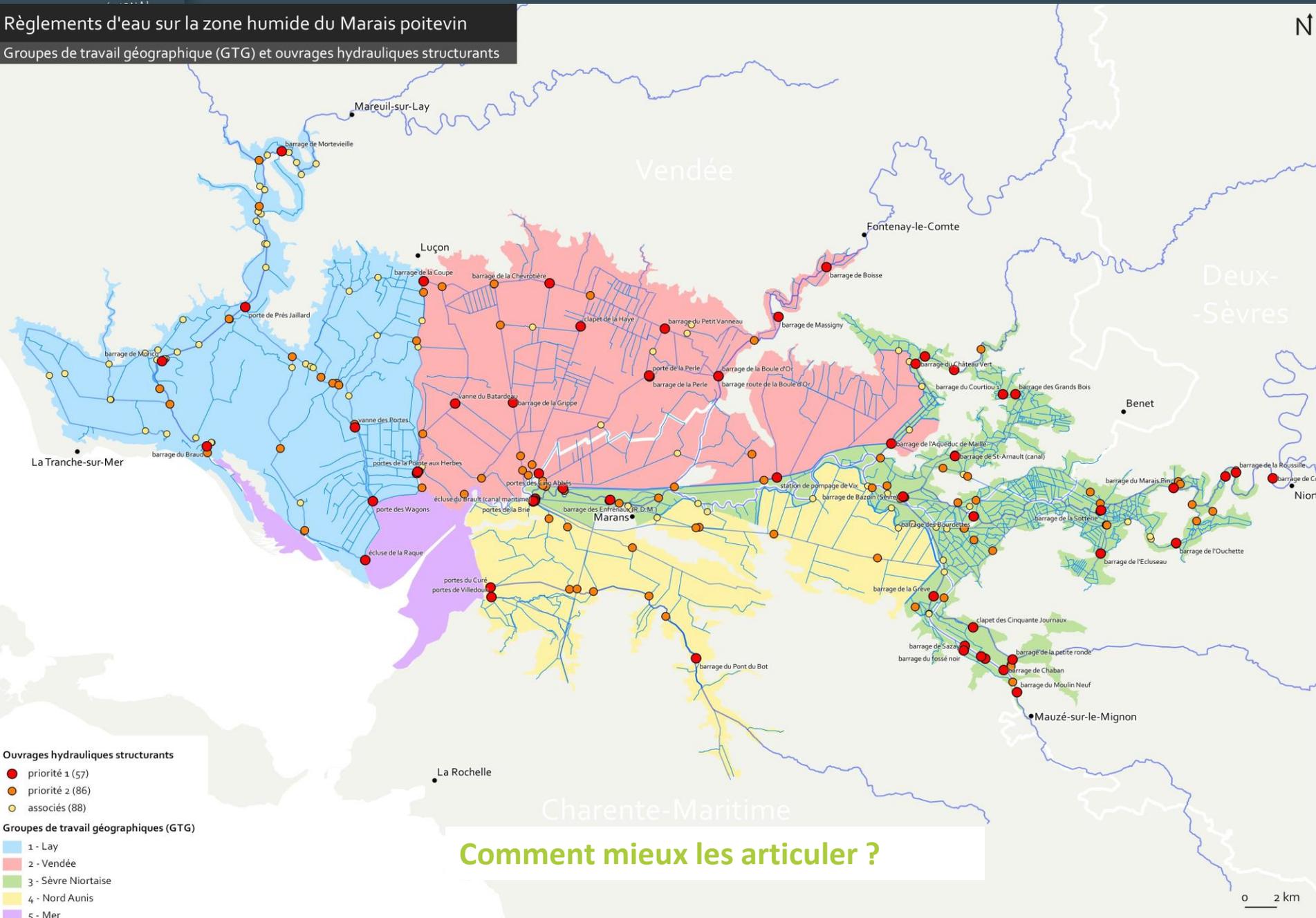
Comment mieux les articuler ?

- harmonisation des cahiers des charges d'entretien hydraulique ?
- promotion de certains travaux / pentes douces
- lien CTMA cadre...



Règlements d'eau sur la zone humide du Marais poitevin

Groupes de travail géographique (GTG) et ouvrages hydrauliques structurants



Comment mieux les articuler ?

0 2 km

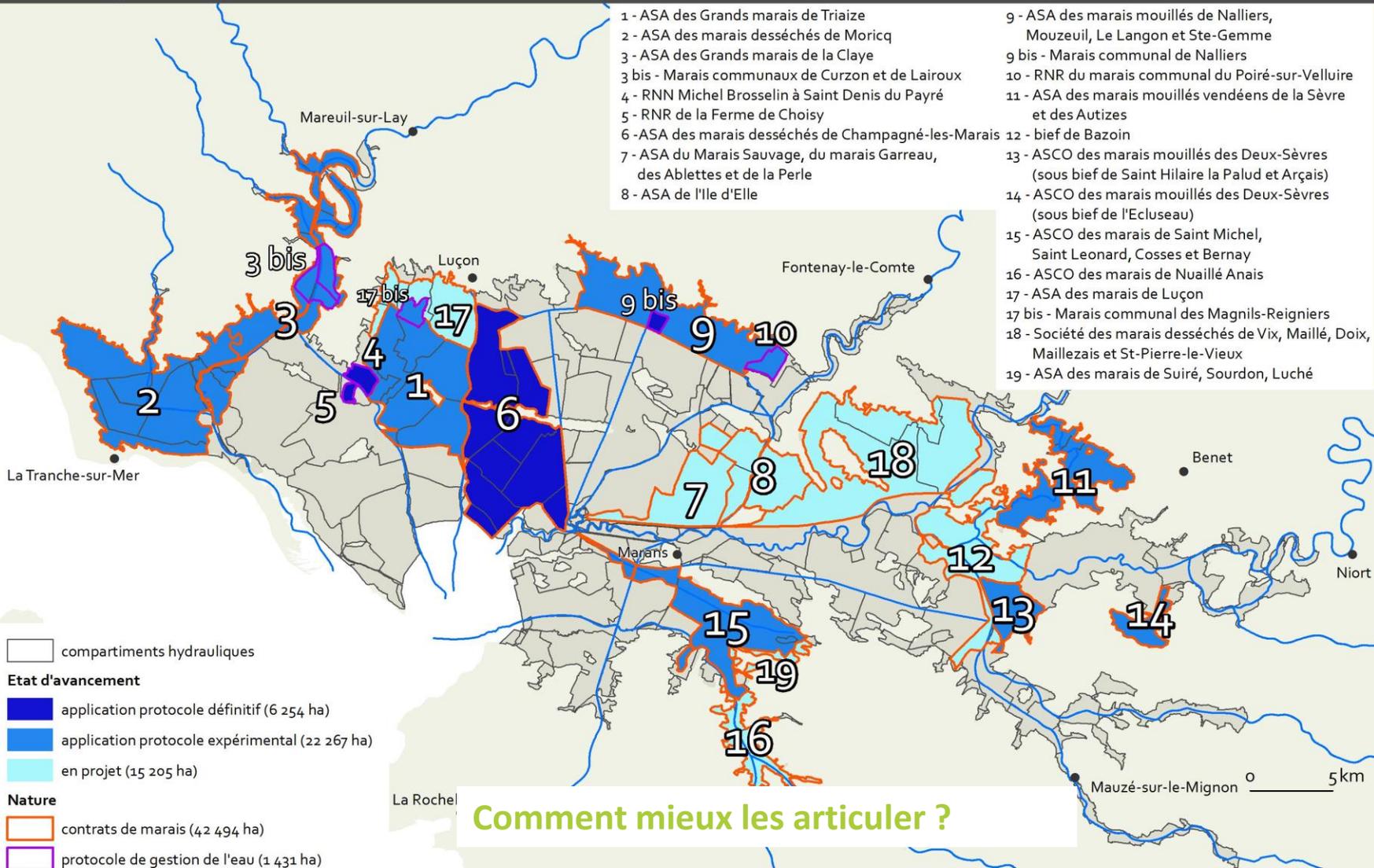


Contrats de marais

Contrats de marais et protocoles de gestion de l'eau sur la zone humide du Marais poitevin



Janvier 2019





Merci de votre Attention



Sous groupes / discussion

- Amélioration des connaissances sur les milieux aquatiques (OPN) ?
- CTMA cadre : Entretien du réseau hydraulique ?
- Gestion des digues et travaux connexes ?
- Lien SAGE et Natura 2000 ?



Etablissement public
du Marais poitevin



NATURA 2000





PARC NATUREL RÉGIONAL DU MARAIS POITEVIN

2, rue de l'église • 79510 Coulon

Tél. 05 49 35 15 20 • Fax 05 49 35 04 41
correspondance@parc-marais-poitevin.fr

<http://pnr.parc-marais-poitevin.fr>

Une autre vie s'invente ici

